

# CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > Grade\_Master - Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG)

## Grade\_Master - Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG)

Code de la fiche :

**RNCP35044**

Etat :

**Active**



Télécharger



Aide en ligne

Europass



# L'essentiel



**Nomenclature  
du niveau de qualification**

**Niveau 7**



**Code(s) NSF**

**314** : Comptabilite, gestion



**Formacode(s)**

**32663** : Comptabilité  
**32652** : Contrôle gestion  
**32043** : Conseil entreprise



**Date d'échéance  
de l'enregistrement**

**31-08-2025**

**Certificateur(s)**

**Résumé de la certification**

**Blocs de compétences**

**Secteur d'activité et type d'emploi**

**Voie d'accès**

**Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations**

**Base légale**

**Pour plus d'informations**

# Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	-	-

## Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Le DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion) est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade de master.

Le DSCG atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans le champ de la comptabilité, de l'audit, de la finance, du management et du droit. Le DSCG prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention. Il est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie. Il donne accès au stage d'expertise comptable et permet de préparer le DEC (diplôme d'expertise comptable).

Activités visées :

- Conception, mise en place et amélioration du système d'information comptable et financier au sein d'un cabinet d'expertise comptable et d'audit, de commissariat aux comptes ou de directions financières d'entreprises (PME/PMI ou grandes structures).
- Participation à la définition générale de la stratégie d'entreprise et/ou aux choix économiques de l'entreprise ou des clients du cabinet en produisant des informations comptables, financières, extra-financières, économiques, juridiques pertinentes pour la prise de décision.
- Conseil en matière fiscale, sociale, juridique, de gestion, de gouvernance d'entreprises ou d'associations.

- Supervision, tenue et consolidation des comptes d'entités et de groupes.
- Révision et appréciation des comptabilités.
- Présentation des comptes annuels et réalisation du reporting auprès des instances dirigeantes.
- Mise en œuvre du plan d'audit annuel d'une structure ou supervision de missions d'audit interne ou externe.
- Contribution au développement et au maintien des relations avec les partenaires de l'entreprise (notamment les commissaires aux comptes, les banquiers, l'administration fiscale, l'URSSAF, les autres organismes sociaux (mutuelle, prévoyance, retraite, médecine du travail...), les assureurs, les actionnaires))
- Tenue de la trésorerie, suivi des positions de trésorerie et vérification de leur traduction comptable et établissement de la trésorerie prévisionnelle dans le respect des ratios financiers d'endettement, de solvabilité, de fond de roulement...

#### Compétences attestées :

- Maîtriser les effets des dispositions contractuelles et adapter le contenu de certains contrats en fonction de la situation de l'entreprise
- Identifier les situations d'infractions pénales au droit des affaires et informer les dirigeants des conséquences pour l'entreprise
- Maîtriser et accompagner le traitement de pratiques contraires au droit de la concurrence
- Assister l'entreprise dans ses relations avec l'administration fiscale en matière de procédures et de contentieux
- Assister l'entreprise dans la mise en œuvre de dispositions relevant du droit social
- Assister l'entreprise dans ses relations avec l'URSSAF et la DIRECCTE en matière de procédures et de contentieux
- Assister l'entreprise dans la mise en œuvre de dispositions relevant du droit de l'environnement
- Maîtriser et assister le dirigeant dans les choix juridiques et fiscaux liés au développement, au financement et à la restructuration de l'entreprise.
- Assister le dirigeant dans la gestion juridique, fiscale et sociale des groupes.
- Appréhender les règles et assister le dirigeant en matière de procédures de prévention et de traitement des difficultés, de transmission ou de cessation d'activité.

- Accompagner à la création et à la gestion fiscale des associations.
- Mesurer la valeur, le risque et la performance de placements financiers.
- Elaborer un diagnostic financier des groupes.
- Elaborer en utilisant des outils de notation et interpréter un diagnostic extra-financier : gouvernance, environnement et reporting RSE.
- Maîtriser et interpréter les résultats des techniques d'évaluation de l'entreprise.
- Construire un business plan.
- Evaluer les conséquences et accompagner le dirigeant dans les décisions d'investissement et de financement.
- Maîtriser la gestion des flux de trésorerie au sein d'un groupe et assister le dirigeant dans la gestion des risques de change et de taux.
- Analyser les risques et développement de pratiques pour lutter contre la fraude, le blanchissement et le financement du terrorisme.
- Accompagner le dirigeant en matière d'ingénierie financière liée à la politique de dividendes, à la gestion de la valeur de l'action, aux opérations de fusions-acquisitions ou sur les dettes /créances ainsi qu'aux innovations financières.
- Maîtriser la place du numérique dans la finance (repérer le rôle du numérique et des algorithmes dans la finance et comprendre le rôle des nouveaux acteurs).
- Analyser la structure d'une organisation, à partir de l'évolution des modèles d'organisation, et participer à l'adaptation du contrôle de gestion à la stratégie tout en intégrant les nouvelles technologies utiles au contrôle de gestion
- Mettre en œuvre des méthodes d'analyse stratégique ; évaluer l'exposition aux risques de l'organisation, et déterminer la contribution du contrôle de gestion à la maîtrise des risques de l'organisation
- Mesurer la pertinence des politiques marketing et analyser les différentes opérations de restructuration, de coopération et de coordination dans le cadre de la gestion de groupes
- Elaborer des outils de planification stratégique afin de contribuer à la définition et adaptation du business model
- Mettre en œuvre et utiliser des outils de suivi de la conduite du changement et du pilotage stratégique permettant d'analyser et optimiser la performance globale de l'entreprise, et, notamment, la mise en place d'un pilotage par processus
- Définir et analyser des outils de gestion des ressources humaines et des compétences

- Accompagner le chef d'entreprise dans les opérations de restructuration (maîtriser le cadre juridique, social, économique et comptable des opérations de restructuration ; en déterminer l'impact ; passer les écritures comptables ; établir les documents de synthèse après restructuration).
- Appliquer les normes internationales d'information financière (déterminer l'impact des normes comptables internationales sur les états financiers et enregistrer les écritures comptables dans le référentiel comptable international).
- Participer à l'élaboration des comptes de groupe en référentiel français ou IFRS (maîtriser le cadre réglementaire et légal de la consolidation des comptes ; définir le périmètre de consolidation ; évaluer l'impact des retraitements et enregistrer les opérations de consolidation ; élaborer les documents de synthèse spécifiques aux comptes consolidés).
- Participer à la mise en place d'une mission d'audit (distinguer et situer la notion d'audit, son cadre conceptuel ; les missions spécifiques aux commissaires aux comptes et aux experts-comptables ; apprécier les principes déontologiques essentiels et les responsabilités du professionnel CAC et EC ; identifier les situations d'incompatibilités ; mettre en œuvre une démarche d'audit ; savoir situer chaque étape de la mission d'audit).
- Appréhender la stratégie SI, participer à la mise en cohérence et à l'alignement du SI avec les objectifs stratégiques de l'entreprise et assurer la gouvernance opérationnelle des réseaux, applications et données liées aux systèmes d'information
- Accompagner l'élaboration, la mise en œuvre, le déploiement, l'appropriation, la conformité, la maintenance, l'évaluation et l'évolution d'un projet SI tout au long de son cycle de vie
- Appréhender et accompagner le déploiement, la performance, l'évaluation, les fonctionnalités, les niveaux d'externalisation et d'intégration des systèmes d'entreprise
- Accompagner l'élaboration de contrats de service, des stratégies d'optimisation des coûts et délais et participer à l'actualisation des indicateurs en proposant des voies d'amélioration et de respect des normes, lois et règlements en vigueur
- Participer au choix, à la mise en œuvre et à l'évolution d'une architecture technique et de confiance visant à lutter contre la vulnérabilité interne et externe du SI et à assurer la continuité de l'activité
- Participer à l'élaboration de la documentation et à la mise en œuvre d'un audit du SI, accompagner la direction dans la conception et le déploiement de sa stratégie de transformation numérique

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de

compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés par un examen terminal constitué de cinq épreuves écrites et de deux épreuves orales dont les modalités sont fixées dans l'arrêté du 13 février 2019 relatif au DCG et au DSCG (BOESR n° 26 du 27 juin 2019). Les candidats relevant de la VAE, présentent les expériences professionnelles au regard des blocs de compétences du diplôme et sont auditionnés par un jury. Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS) permettant l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

## Blocs de compétences

RNCP35044BC01 - Gestion juridique, fiscale et sociale

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"><li>- Maîtriser les effets des dispositions contractuelles et adapter le contenu de certains contrats en fonction de la situation de l'entreprise</li><li>- Identifier les situations d'infractions pénales au droit des affaires et informer les dirigeants des conséquences pour l'entreprise</li><li>- Maîtriser et accompagner le traitement de pratiques contraires au droit de la concurrence</li><li>- Assister l'entreprise dans ses relations avec l'administration fiscale en matière de procédures et de contentieux</li><li>- Assister l'entreprise dans la mise en œuvre de dispositions relevant du droit social</li><li>- Assister l'entreprise dans ses relations avec l'URSSAF et la DIRECCTE en matière de procédures et de contentieux</li></ul>	<p>Dans le cadre des épreuves ponctuelles : examen écrit reprenant plusieurs situations professionnelles (études de cas ou mini-dossiers). Dans le cadre de la VAE : remise d'un dossier présentant les expériences professionnelles et les compétences liées au bloc de compétences, puis audition du candidat.</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assister l'entreprise dans la mise en œuvre de dispositions relevant du droit de l'environnement</li> <li>- Maîtriser et assister le dirigeant dans les choix juridiques et fiscaux liés au développement, au financement et à la restructuration de l'entreprise.</li> <li>- Assister le dirigeant dans la gestion juridique, fiscale et sociale des groupes.</li> <li>- Appréhender les règles et assister le dirigeant en matière de procédures de prévention et de traitement des difficultés, de transmission ou de cessation d'activité.</li> <li>- Accompagner à la création et à la gestion fiscale des associations.</li> </ul>	

RNCP35044BC02 - Evaluation financière

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesurer la valeur, le risque et la performance de placements financiers.</li> <li>- Elaborer un diagnostic financier des groupes.</li> <li>- Elaborer en utilisant des outils de notation et interpréter un diagnostic extra-financier : gouvernance, environnement et reporting RSE.</li> <li>- Maîtriser et interpréter les résultats des techniques d'évaluation de l'entreprise.</li> <li>- Construire un business plan.</li> </ul>	<p>Dans le cadre des épreuves ponctuelles : examen écrit reprenant plusieurs situations professionnelles (études de cas ou mini-dossiers)</p> <p>Dans le cadre de la VAE : remise d'un dossier présentant les expériences professionnelles et les compétences liées au bloc de compétences, puis audition du candidat.</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer les conséquences et accompagner le dirigeant dans les décisions d'investissement et de financement.</li> <li>- Maîtriser la gestion des flux de trésorerie au sein d'un groupe et assister le dirigeant dans la gestion des risques de change et de taux.</li> <li>- Analyser les risques et développement de pratiques pour lutter contre la fraude, le blanchissement et le financement du terrorisme.</li> <li>- Accompagner le dirigeant en matière d'ingénierie financière liée à la politique de dividendes, à la gestion de la valeur de l'action, aux opérations de fusions-acquisitions ou sur les dettes /créances ainsi qu'aux innovations financières.</li> <li>- Maîtriser la place du numérique dans la finance (repérer le rôle du numérique et des algorithmes dans la finance et comprendre le rôle des nouveaux acteurs).</li> </ul>	

RNCP35044BC03 - Management et contrôle de gestion

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser la structure d'une organisation, à partir de l'évolution des modèles d'organisation, et participer à l'adaptation du contrôle de gestion à la stratégie tout en intégrant les nouvelles technologies utiles au contrôle de gestion</li> <li>- Mettre en œuvre des méthodes d'analyse stratégique ; évaluer l'exposition aux risques de l'organisation, et déterminer la contribution du contrôle de gestion à la</li> </ul>	<p>Dans le cadre des épreuves ponctuelles : examen écrit reprenant plusieurs situations professionnelles (études de cas ou mini-dossiers).</p> <p>Dans le cadre de la VAE : remise d'un dossier présentant les expériences professionnelles et les compétences liées au bloc de compétences, puis audition du candidat.</p>

<b>Liste de compétences</b>	<b>Modalités d'évaluation</b>
<p>maîtrise des risques de l'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesurer la pertinence des politiques marketing et analyser les différentes opérations de restructuration, de coopération et de coordination dans le cadre de la gestion de groupes</li> <li>- Elaborer des outils de planification stratégique afin de contribuer à la définition et adaptation du business model</li> <li>- Mettre en œuvre et utiliser des outils de suivi de la conduite du changement et du pilotage stratégique permettant d'analyser et optimiser la performance globale de l'entreprise, et, notamment, la mise en place d'un pilotage par processus</li> <li>- Définir et analyser des outils de gestion des ressources humaines et des compétences</li> </ul>	

RNCP35044BC04 - Comptabilité et audit

<b>Liste de compétences</b>	<b>Modalités d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner le chef d'entreprise dans les opérations de restructuration (maîtriser le cadre juridique, social, économique et comptable des opérations de restructuration ; en déterminer l'impact ; passer les écritures comptables ; établir les documents de synthèse après restructuration).</li> <li>- Appliquer les normes internationales d'information financière (déterminer l'impact des normes comptables internationales sur les états financiers et enregistrer les écritures comptables dans le référentiel comptable international).</li> <li>- Participer à l'élaboration des comptes de groupe en référentiel français</li> </ul>	<p>Dans le cadre des épreuves ponctuelles : examen écrit reprenant plusieurs situations professionnelles (études de cas ou mini-dossiers). Dans le cadre de la VAE : remise d'un dossier présentant les expériences professionnelles et les compétences liées au bloc de compétences, puis audition du candidat.</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>ou IFRS (maîtriser le cadre réglementaire et légal de la consolidation des comptes ; définir le périmètre de consolidation ; évaluer l'impact des retraitements et enregistrer les opérations de consolidation ; élaborer les documents de synthèse spécifiques aux comptes consolidés).</p> <p>- Participer à la mise en place d'une mission d'audit (distinguer et situer la notion d'audit, son cadre conceptuel ; les missions spécifiques aux commissaires aux comptes et aux experts-comptables ; apprécier les principes déontologiques essentiels et les responsabilités du professionnel CAC et EC ; identifier les situations d'incompatibilités ; mettre en œuvre une démarche d'audit ; savoir situer chaque étape de la mission d'audit).</p>	

RNCP35044BC05 - Management des systèmes d'information

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréhender la stratégie SI, participer à la mise en cohérence et à l'alignement du SI avec les objectifs stratégiques de l'entreprise et assurer la gouvernance opérationnelle des réseaux, applications et données liées aux systèmes d'information</li> <li>- Accompagner l'élaboration, la mise en œuvre, le déploiement, l'appropriation, la conformité, la maintenance, l'évaluation et l'évolution d'un projet SI tout au long de son cycle de vie</li> <li>- Appréhender et accompagner le déploiement, la performance, l'évaluation, les fonctionnalités, les niveaux d'externalisation et d'intégration des systèmes d'entreprise</li> <li>- Accompagner l'élaboration de contrats de service, des</li> </ul>	<p>Dans le cadre des épreuves ponctuelles : examen écrit reprenant plusieurs situations professionnelles (études de cas ou mini-dossiers).</p> <p>Dans le cadre de la VAE : remise d'un dossier présentant les expériences professionnelles et les compétences liées au bloc de compétences, puis audition du candidat.</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>stratégies d'optimisation des coûts et délais et participer à l'actualisation des indicateurs en proposant des voies d'amélioration et de respect des normes, lois et règlements en vigueur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer au choix, à la mise en œuvre et à l'évolution d'une architecture technique et de confiance visant à lutter contre la vulnérabilité interne et externe du SI et à assurer la continuité de l'activité</li> <li>- Participer à l'élaboration de la documentation et à la mise en œuvre d'un audit du SI, accompagner la direction dans la conception et le déploiement de sa stratégie de transformation numérique</li> </ul>	

#### RNCP35044BC06 - Communication spécialisée en langue étrangère

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation</li> <li>- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère dont l'anglais des affaires</li> </ul>	<p>Dans le cadre des épreuves ponctuelles : épreuve orale permettant d'évaluer le niveau de compétence en anglais des affaires ou épreuve écrite optionnelle permettant d'évaluer le niveau de compétence en allemand, espagnol, italien)</p> <p>Dans le cadre de la VAE : remise d'un dossier présentant les expériences professionnelles et les compétences liées au bloc de compétences, puis audition du candidat.</p>

#### RNCP35044BC07 - Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

## Liste de compétences

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Mobiliser à bon escient une méthodologie de recherche en fonction de la problématique et des questions de recherche identifiées et en identifier les limites et avantages.
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle,

## Modalités d'évaluation

Dans le cadre des épreuves ponctuelles : examen prévoyant une période de stage, la rédaction d'un mémoire et la soutenance de ce dernier. Dans le cadre de la VAE : remise d'un dossier présentant les expériences professionnelles et les compétences liées au bloc de compétences, puis audition du candidat.

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale</li> <li>- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention</li> <li>- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine</li> </ul>	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par le certificateur qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification.

## Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

- K-64 : Services financiers, hors assurances et caisses de retraite
- K-66 : Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
- M-69 : Activités juridiques et comptables
- M-70 : Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion

Type d'emplois accessibles :

- Auditeur junior
- Chef comptable

- Chef de mission
- Directeur administratif et financier
- Contrôleur de gestion
- Gestionnaire de trésorerie
- Responsable comptable

Code(s) ROME :

M1404 - Management et gestion d'enquêtes

M1207 - Trésorerie et financement

M1202 - Audit et contrôle comptables et financiers

M1206 - Management de groupe ou de service comptable

M1205 - Direction administrative et financière

Références juridiques des réglementations d'activité :

Il donne accès au stage d'expertise comptable et permet de préparer le DEC (diplôme d'expertise comptable).

## Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Composition définie à l'article 56 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 modifié relatif à l'activité d'expertise comptable	-
En contrat d'apprentissage	X		Composition définie à l'article 56 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 modifié relatif à l'activité d'expertise comptable	-
Après un parcours de formation continue	X		Composition définie à l'article 56 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 modifié relatif à l'activité d'expertise comptable	-
En contrat de professionnalisation	X		Composition définie à l'article 56 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 modifié relatif à l'activité d'expertise comptable	-
Par candidature individuelle	X		Composition définie à l'article 56 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 modifié relatif à l'activité d'expertise comptable	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
			2016 - art. 78	

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

## Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

## Base légale

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
---------------	--------------------

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur</li> <li>- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</li> <li>- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002</li> <li>- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master</li> <li>- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master -</li> <li>  Décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 modifié relatif à l'activité d'expertise comptable</li> <li>- Arrêté du 13 février 2019 relatif au DCG et au DSCG, publié au BOESR n° 26 du 27 juin 2019</li> </ul>

<b>Date de publication de la fiche</b>	13-11-2020
<b>Date de début des parcours certifiants</b>	01-09-2020
<b>Date d'échéance de l'enregistrement</b>	31-08-2025

## Pour plus d'informations

Statistiques :

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP4877	Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

**Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation**